



N° 23236-2022/1-ACTS/DAJI

Date du : 16 février 2022

Rapport de présentation

OBJET : Projet de délibération approuvant le compte rendu sommaire officiel (CRSO) de la séance publique de l'assemblée de la province Sud en date du 17 novembre 2021.

PJ : un projet de délibération

Conformément aux dispositions des articles 53 et 54 de la délibération modifiée n° 01-89/APS du 19 juillet 1989 *portant règlement intérieur de l'assemblée de la province Sud*, à l'issue de chaque séance publique de l'assemblée de province, le président établit et signe un compte rendu sommaire officiel de la séance qui doit être approuvé par le Bureau, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et mis en ligne sur le site internet provincial.

A cet effet, bien qu'aucune disposition réglementaire ne le prévoie, le service de l'imprimerie administrative de la Nouvelle-Calédonie (SIMP) a souhaité que les comptes rendus sommaires officiels des séances publiques de l'assemblée de la province Sud, soient publiés en annexe d'une délibération les approuvant.

A ce titre, il vous est proposé aujourd'hui d'adopter une délibération portant approbation du compte rendu sommaire officiel (CRSO) de la séance publique de l'assemblée de la province Sud en date du 17 novembre 2021.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation